

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision
Numéro attribué à l'acte : DEC 25.035/DI

Objet de l'acte : TARIFS 2025-2026 CONCERNANT LE PERISCOLAIRE, LA RESTAURATION SCOLAIRE ET LES FRAIS DE SCOLARITE
Thème Préfecture : 7 - Finances locales / 1 - Decisions budgetaires
Transaction Préfecture : 091-219101144-20250522-BRU_AR_24873_1-AR
Date de l'acte : 22/05/2025

Identifiant unique de l'acte : BRU_AR_24873_1

Date de réception en Préfecture : 26 mai 2025